



**Rapport N°6**

**Mise à disposition de la salle de  
réunion du Spaziu « Carlu ROCCHI »  
à l'Association de Santé,  
D'éducation et de Prévention sur les  
territoires de Corse.**

**Direction Service Finances**

**2021/09/15**

L'association de Santé, D'éducation et de Prévention sur les territoires de Corse demande à la Ville de bien vouloir lui mettre à disposition une salle pour organiser des réunions avec ses membres pour les dates et horaires suivants :

DATES	HORAIRES
30 septembre 2021	de 9h00 à 11h00
7 octobre 2021	de 9h00 à 11h00
14 octobre 2021	de 9h00 à 11h00
21 octobre 2021	de 9h00 à 11h00
27 octobre 2021	de 9h00 à 11h00



La salle qui sera mise à disposition est la salle de réunion du Spaziu.

S'agissant d'une association à but social et concernant la santé publique, il est proposé de mettre à disposition cette salle à titre gratuit.

Le projet de cette convention est annexé au présent projet de délibération.

En conséquence,

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser monsieur le maire à signer une convention de mise à disposition de locaux à titre gratuit avec l'association de Santé, D'éducation et de Prévention sur les territoires de Corse.